



Ptz et couple non marié dont l'un des 2 est propriétaire

Par **aemmer**, le **27/07/2011 à 19:11**

Bonjour,

J'aimerais savoir si il est possible pour un couple non marié dont l'un est propriétaire de sa résidence principale (monsieur) et l'autre non (madame) de bénéficier d'un prêt à taux zéro sachant que le prêt immobilier sera aux 2 noms pour l'achat d'un bien commun en résidence principale. Monsieur revendant bien évidemment son bien principal actuel.

Par **mimi493**, le **27/07/2011 à 19:17**

non. Le PTZ est réservé à ceux n'étant pas propriétaire